



Aux organismes cantonaux responsables du
cadastre RDPPF
en vous priant de transmettre si nécessaire aux
services cantonaux concernés

N° Référence: 2601-05
Dossier traité par: Christoph Käser
Wabern, le 3 décembre 2019

Cadastre RDPPF Express n° 2019 / 03

Etablissement du rapport annuel «Cadastre RDPPF» 2019 et de la convention-programme 2020-2023 – tâche incombant aux cantons

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la convention-programme 2016–2019, l'organisme cantonal responsable du cadastre RDPPF doit prouver à l'Office fédéral de topographie swisstopo qu'il a bien exécuté les prestations prévues en 2019. Le **rapport annuel** standardisé (cf. convention-programme, § 6.1) a valeur de preuve à cet égard.

Structure du rapport annuel

Le rapport annuel est subdivisé ainsi:

- Le degré de réalisation des objectifs aux stades de la mise en place et de l'exploitation du cadastre RDPPF est saisi aux chapitres 2 à 4. Les autres thèmes (cf. plan de mise en œuvre) sont traités aux chapitres 5 à 7.
- Au chapitre 3, «Mise en place du cadastre RDPPF», les rubriques doivent toutes être complétées. Le projet est ici compris jusqu'à son terme, incluant donc l'achèvement des travaux d'introduction et la mise en ligne de toutes les données du cadastre RDPPF.
- Si la mise en service de l'infrastructure du système RDPPF est intervenue durant l'année 2019, alors le chapitre 4 «Exploitation du cadastre RDPPF» est traité en complément du chapitre 3 «Mise en place du cadastre RDPPF».
- Le chapitre 4 «Exploitation du cadastre RDPPF» est également à compléter une fois le projet achevé. Des procédures juridiques en instance, gênant la mise en ligne des données du cadastre RDPPF, ne constituent pas une raison suffisante pour ne pas clôturer le projet.



Saisie des dépenses

La totalité des frais (subdivisés en frais internes et en mandats externes) consentis par l'organisme cantonal responsable du cadastre RDPPF doit être présentée. Les dépenses indiquées doivent uniquement comprendre les frais supplémentaires requis pour introduire le cadastre RDPPF et supportés par l'organisme cantonal. Les dépenses consenties par les autres services spécialisés du canton ne sont pas à prendre en compte ici, ces frais étant couverts par leurs mandats de base respectifs.

Le tableau suivant a été préparé pour la saisie des dépenses en «frais imputables au projet», resp. en «frais d'exploitation». Le taux horaire moyen (totalité des frais) doit être indiqué sur la base des tarifs KBOB 2017.

Dépenses annuelles de l'organisme responsable du cadastre (ORC) imputables au cadastre RDPPF (totalité des frais)				
Type de frais	Heures	Tarif moyen	CHF	Remarques
Internes à l'ORC				
Mandats externes				
Dépenses annuelles totales				

Mode opératoire

Le rapport annuel est saisi comme l'année passée, sous la forme d'une enquête en ligne. Il est possible d'y accéder dès à présent sous <https://findmind.ch/c/rdppf2019fr>. Nous avons par ailleurs créé un fichier word de l'enquête en ligne pour que vous puissiez bénéficier d'une vue d'ensemble la concernant: www.cadastre.ch/rdppf → Aspects juridiques & publications → Modèles & formulaires. Vous avez la possibilité d'exporter à tout moment le rapport annuel au format word à partir du questionnaire en ligne avec la fonction «Afficher les réponses / imprimer».

Vous devez clore le rapport annuel en activant la fonction correspondante «Terminer le rapport annuel». Plus aucune correction ne sera possible ensuite. A compter de ce moment, on considère que le rapport est transmis à swisstopo qui peut lancer son analyse.

Le rapport annuel en ligne doit nous parvenir le vendredi 31 janvier 2020 au plus tard.

Convention-programme 2020–2023: pour tous les cantons

Vous trouverez également le modèle de document pour la convention-programme 2020-2023, au titre d'information préalable, à l'adresse www.cadastre.ch/rdppf → Aspects juridiques & publications → Modèles & formulaires. Il est prévu de conclure les conventions-programmes d'ici fin février 2020. Le responsable du cadastre RDPPF au sein de swisstopo prendra contact avec vous à ce sujet.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration constructive et votre esprit de coopération.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales
Mensuration officielle et cadastre RDPPF

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable

Christoph Käser
Responsable